

Protection des données - RGPD

Comme tout le monde, le « Motorhome Club Belge » (MCB) désire se mettre en conformité avec la loi sur la protection des données (RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données) qui est entrée en vigueur ce 25 mai.

Lors de votre inscription au club, vous complétez un bulletin qui comprend quelques données à caractère personnel. Ces renseignements sont repris dans un fichier et un registre gérés par le secrétaire du club. **Le club fonctionne en « ASBL » et nous devons tenir une liste des membres. Toutefois, ces données ne doivent plus être communiquées au greffe du tribunal de Nivelles.**

Si vous le désirez, pour autant qu'une adresse mail ait été communiquée lors de l'inscription, vous pouvez obtenir un mot de passe pour vous connecter sur le site du MCB. Ceci vous permet d'être au courant de l'actualité du Club.

Lorsque vous adhérez à une inscription pour une sortie organisée par le club ou un club ami, vous complétez aussi un bulletin reprenant vos données relatives à votre identité, aux caractéristiques de votre véhicule, n° de Tel ou GSM et adresse mail. Ces renseignements sont nécessaires pour que l'organisateur puisse vous contacter avant le départ ou lors du séjour. A cet égard, nous avons prévu de modifier les bulletins d'inscription pour rappeler les règles de confidentialité qui doivent être respectées par les organisateurs. C'est ainsi qu'ils doivent faire le maximum pour que votre adresse mail n'apparaisse pas lors de l'envoi d'informations par mail aux participants (envoi en CCI).

Soucieux de protéger vos données personnelles, nous tenons à vous informer que le conseil d'administration du MCB (CA) met tout en œuvre pour assurer un traitement sécurisé de vos données et ainsi respecter votre vie privée.

En fait, rien ne va changer puisque vos données ne servent qu'à vous contacter si nécessaire. Elles n'ont jamais été et ne seront jamais vendues ou cédées à des entreprises commerciales ou autres.

Vous pouvez évidemment en tout temps demander à consulter le fichier pour ce qui vous concerne.

Sans réponse de votre part à l'adresse « lesecretariatdumcb@gmail.com » nous en déduisons que nous pouvons, comme par le passé et avec toutes les garanties de confidentialité qui s'imposent, continuer à vous contacter via les données enregistrées.

Il est utile de signaler au secrétariat du club toute modification en rapport avec votre état civil, adresse, caractéristiques de votre véhicule et changement du n° de GSM, n° téléphone ou adresse mail, ...).

En cas de questions, nous restons à votre entière disposition via l'adresse du secrétariat.

Cette nouvelle loi ne signifiera pas, nous l'espérons, la fin de nos relations...

Pour le CA, le secrétaire : Guy LIMAGE